



DEL- 2025 - 0005

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 13 Votants : 14
OBJET : TARIFS CIMETIERE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 27 février
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E, M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F.,
Mme BARON A, M DUGUÉ V., Mme JOLIVET C., Mme
FONTENEAU C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU
C., M SOURISSEAU B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M CARETTE
C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A,

POUVOIRS : Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à
Mme JOLIVET C.

SECRETARE : Mme PASQUEREAU C.

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs à partir du 1^{er} mars 2025 à savoir :

Emplacement caveau :

- 15 ans 160 €
- 30 ans 230 €

Columbarium et cave urne

- 15 ans 310 € renouvellement 162 €
- 30 ans 560 € renouvellement 268 €
- Plaque offerte inscription à la charge de la famille pour le columbarium

Jardin du souvenir

- 15 ans 70 €
- 30 ans 120 €

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le - 3 MARS 2025

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le : - 4 MARS 2025

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,
LE MAIRE,
Pascal EVIN